

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 9 du 29 octobre 2013



A retenir cette semaine



A retenir cette semaine :

- Progression du vol de charançon du bourgeon terminal sur l'ensemble de la Bourgogne.
- Peu d'évolution des larves de grosses altises dans les plantes.
- Evolution lente de la présence de phoma sur feuilles.



Réseau 2013-2014

Le réseau 2013-2014 est actuellement constitué de 63 parcelles. Le BSV de cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 50 parcelles du réseau ainsi que de remontées terrains.

SOMMAIRE

Colza	p 1
Céréales	p 7
Annexe	p 11

Stades des colzas

Les stades des colzas continuent d'évoluer assez rapidement. Cette semaine seulement 2% des parcelles du réseau observées n'ont pas encore atteint le stade 5 feuilles. Cependant, les colzas présentent toujours des stades très irréguliers selon les dates de semis, principalement sur les secteurs les plus au nord de la région.

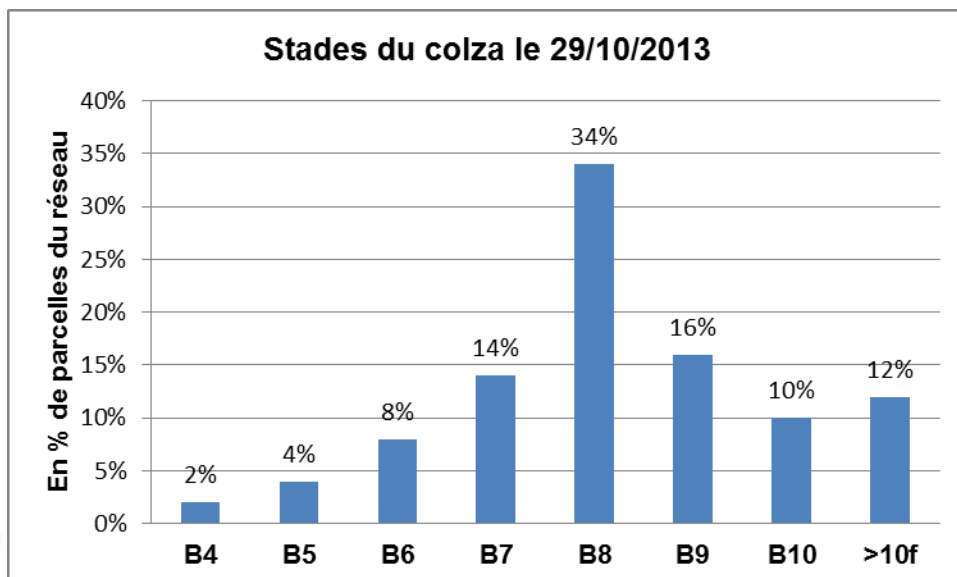
Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

Prévisions météorologiques du mercredi 30 octobre au mardi 05 novembre :

Temps ensoleillé jusqu'à vendredi. Puis retour à un temps couvert accompagné de pluies dès samedi. Les températures vont être en baisse avec des minimales comprises entre 2 et 4°C (mais qui monteront à 7-8°C avec l'arrivée des pluies) et des maximales comprises entre 11 et 13°C pendant toute cette période. Source : météo



Stades du colza le 29/10/2013





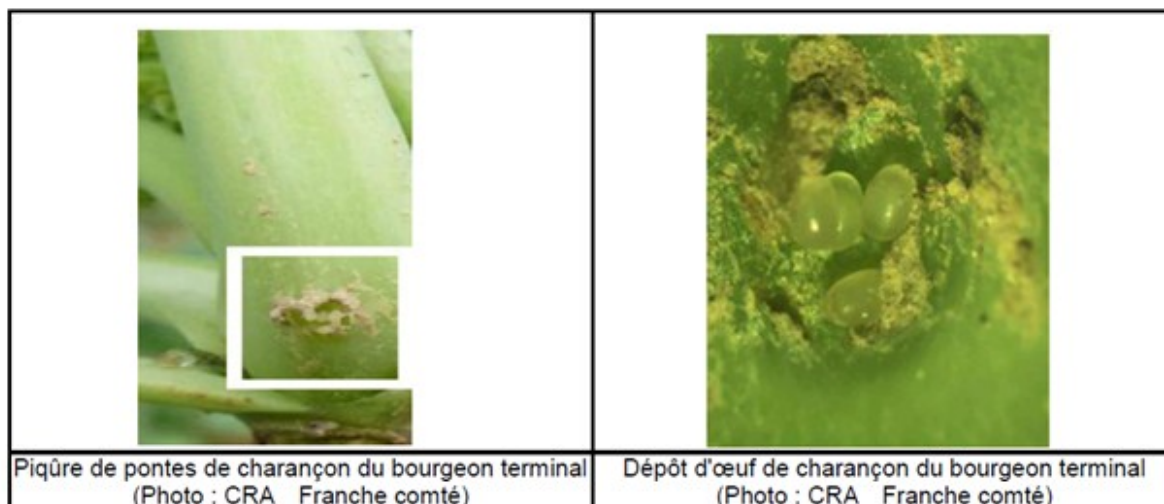
Codification des stades :

BBCH	Définition BBCH	Stades opérationnels retenus Groupe Harmonisation 16-07-13 & Commentaires en italique	Libellés courts Validés 160713
		Avant culture <i>Besoin pour caractériser par exemple observations limaces avant implantation</i>	Avant culture
00	graine sèche	Semis	Semis
07	hypocotyle et cotylédons sortent de la graine	Germination <i>La germination débute avec l'imbibition et se poursuit jusqu'avant l'émergence</i>	Germination
09	levée: hypocotyle et cotylédons percent la surface du sol	Levée en cours - lignes marquées	Levée en cours
10	cotylédons complètement étalés	Cotylédons étalés (A)	A
11	première feuille étalée	1 feuille vraie (B1)	B1
12	2 feuilles étalées	2 feuilles vraies (B2)	B2
13	3 feuilles étalées	3 feuilles vraies (B3)	B3
14	4 feuilles étalées	4 feuilles vraies (B4)	B4
15	5 feuilles étalées	5 feuilles vraies (B5)	B5
16	6 feuilles étalées	6 feuilles vraies (B6)	B6
17	7 feuilles étalées	7 feuilles vraies (B7)	B7
18	8 feuilles étalées	8 feuilles vraies (B8)	B8
19	9 ou davantage de feuilles étalées ou fin de la formation de la rosette	Rosette <i>Dans Vigicultures on peut noter jusqu'à la dixième feuille</i>	Rosette

Charançons du bourgeon terminal

Période de risque → du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal. La lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui déclenche le début de la période de risque. La cuvette jaune est indispensable pour effectuer ce piégeage.

Seuil de nuisibilité → Il n'y a pas de seuil de risque et on peut difficilement baser le risque sur un nombre d'individus capturés car cet insecte se piège mal. Mais, étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que seule sa présence sur les parcelles est un risque. Par contre les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation étant variable, on retient un délai d'une dizaine de jours après les premières captures. Le risque est d'autant plus important sur des colzas à faible croissance.



Piqûre de pontes de charançon du bourgeon terminal
(Photo : CRA Franche comté)

Dépôt d'œuf de charançon du bourgeon terminal
(Photo : CRA Franche comté)



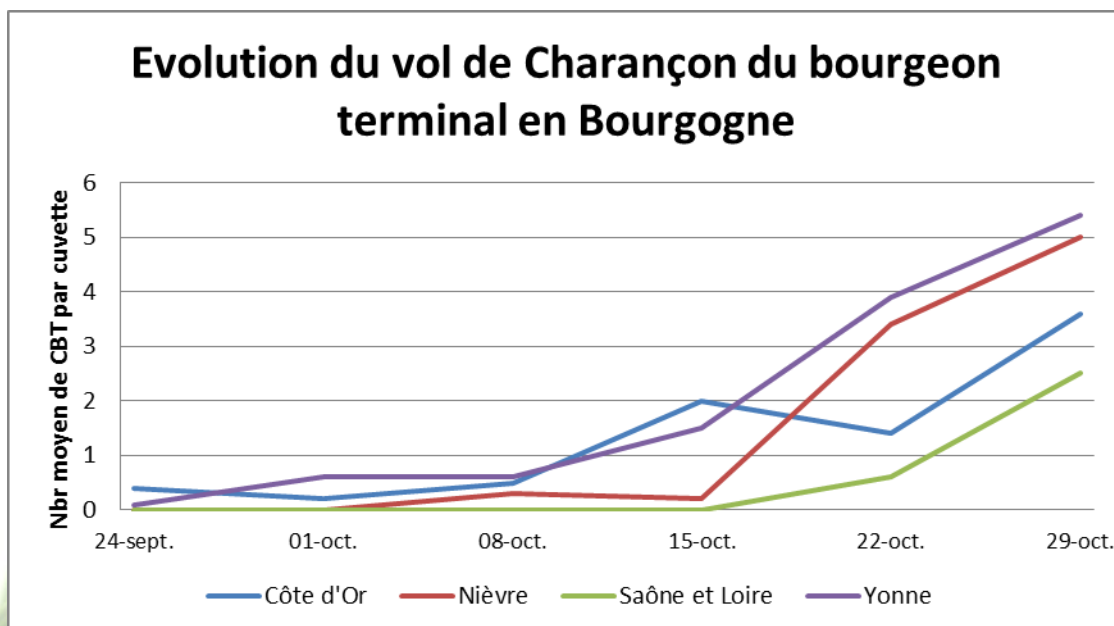
50 parcelles renseignées

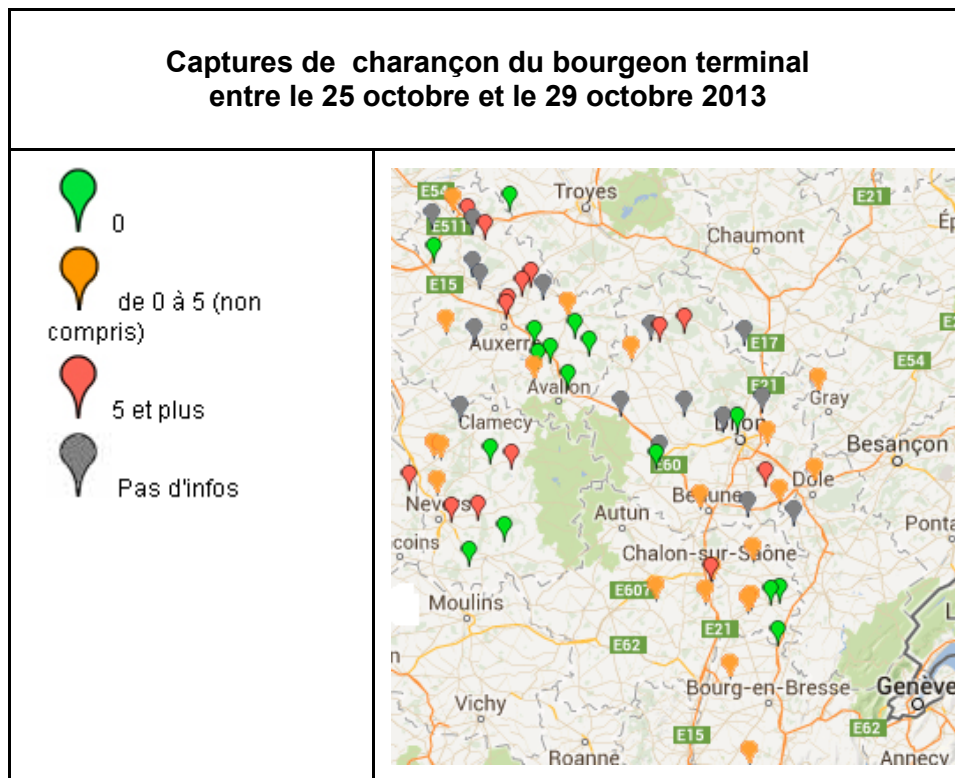
Des captures ont été signalées dans 2/3 des cuvettes (entre 1 et 25 charançons avec en moyenne 6 individus dans les cuvettes qui ont capturé). Le vol progresse sur l'ensemble de la Bourgogne avec des captures moyennes supérieures à la semaine dernière, cela s'expliquant par les conditions climatiques des derniers jours. Cependant, les captures restent hétérogènes et les plus importantes ont été réalisées principalement dans l'Yonne à Briennon-sur-Armançon (25 charançons capturés), Champlost (25), Soucy (17) et Michery (14) et dans la Nièvre à Ourouer (15) et Varennes-Vauzelles (13). A noter des captures importantes sur un site de Côte d'Or à Balot (11) ainsi qu'en Saône-et-Loire à Mellecey (11).

Les femelles qui ont colonisé les cultures sont aptes à pondre.

	24 sept	01 oct	08 oct	15 oct	22 oct	29 oct
Fréquence de cuvettes avec captures	6%	16%	16%	28%	54%	68%
Nombre moyen de charançons dans les cuvettes avec captures	2,5	1,9	2,5	4,1	4,5	6,4
Nombre moyen de charançons toutes cuvettes confondues	0,1	0,3	0,4	1,2	2,4	4,3

Evolution de la cinétique de vol du charançon du bourgeon terminal en Bourgogne 2013



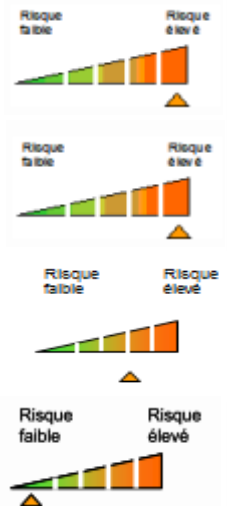


- Situations protégées avant le 18 octobre sur des colzas peu développés (< 6 feuilles) et qui piègent à nouveau des charançons

- Situations non protégées à ce jour pour lesquelles les premières captures sont récentes (3-4 jours)

- Situations protégées avant le 18 octobre sur des colzas bien développés avec des captures régulières depuis 2 semaines

- Situations pour lesquelles les premières captures remontent à moins de 2 semaines et pour lesquelles une intervention a été réalisée dans le courant de la semaine dernière



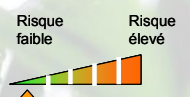
Sur des colzas fortement développés, le risque charançon du bourgeon terminal est minoré. De plus les fortes biomasses diminuent l'efficacité de la protection en rendant les cibles difficiles à atteindre.

A noter que dans quelques situations on note la présence concomitante de charançons du bourgeon terminal et de charançons de la tige du chou.

Puceron vert du pêcher

12 parcelles renseignées

Cette semaine, la présence de pucerons verts en végétation est signalée dans 4 parcelles qui ont toutes atteint au moins le stade 6 feuilles et qui ne sont plus à un stade sensible.





Seules les parcelles n'ayant pas atteint le stade 6 feuilles présentent encore un risque de virose et nécessitent donc le maintien de la surveillance.

- Période de risque → depuis la levée jusqu'à 6 semaines de culture, correspondant à la période de risque de transmission des viroses
- Seuil de nuisibilité → 20% de plantes portant des pucerons

L'observation est à réaliser sur la face inférieure des feuilles de colza, endroit où généralement les pucerons s'installent.

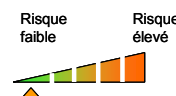
Altises d'hiver - larves

Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elles possèdent donc deux extrémités brunes.

Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

31 parcelles renseignées



Cette semaine aucune nouvelle situation ne signale la présence de larves de grosses altises dans les plantes. Dans le BSV de la semaine dernière il était mentionné que la parcelle à Joux-La-Ville présentait des plantes avec le cœur détruit. Il s'agissait d'une erreur de saisie. Les larves d'altises étaient présentes sur 25% des pieds mais sans destruction du cœur.



Photo : Catherine ROBILLARD – Seine Yonne

- Période de risque : depuis le stade rosette jusqu'au décolllement du bourgeon terminal
- Seuil de nuisibilité : 70% des plantes avec au moins une galerie au stade rosette

Baris

Des captures de baris sont toujours signalées dans 10 cuvettes du réseau (maximum 28 individus à Michery – 89).



Phoma



Photo CETIOM : macules de phoma sur feuilles

30 parcelles renseignées

La présence de macules de phoma est en évolution par rapport à la semaine dernière puisque 2/3 des parcelles sont concernées. Cette semaine on observe en moyenne 11% des plantes porteuses de macules sur feuilles avec un maximum de 40% de plantes à Buxy (71).

Le risque phoma n'existe que lorsque plusieurs conditions sont réunies : colza classé peu sensible (PS), pic de sporulation maximal enregistré alors que les plantes sont peu développées (moins de 6 feuilles) et donc sensibles ou bien si on cumule plusieurs facteurs aggravants : forte densité, mulch de pailles en surface, qui conduisent à une élévation de l'hypocotyle, biomasse élevée, températures douces, excès d'eau (forte pluviométrie).

Retrouvez le classement phoma de l'ensemble des variétés de colza d'hiver dans le guide de culture Colza du CETIOM et sur www.cetiom.fr

Dégâts de grêle

Plusieurs épisodes de grêle ont sévit principalement sur le nord de la région (Merry Sec – Varenne – Bernouil – Tronchay).



Photo : Emmanuel BONNIN -Soufflet Agriculture



Photo : Hervé MARTIN – Seine Yonne

Face à de tels dégâts, la survie des colzas n'est pas remise en cause. Avec l'humidité ambiante il est possible de voir du botrytis se développer sur les blessures.



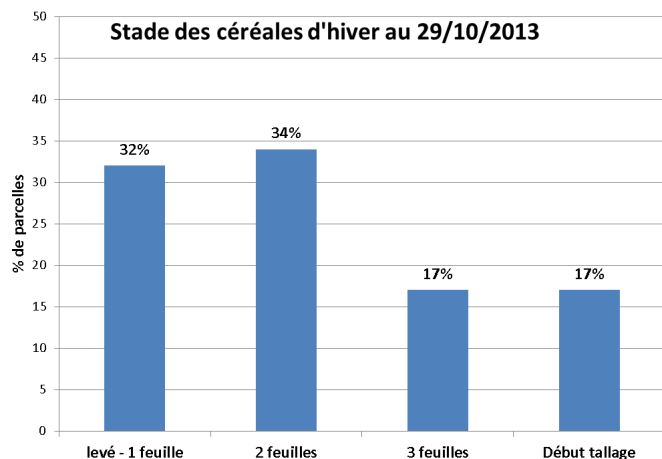
Céréales d'hiver

Le rythme des chantiers est chaotique compte tenu des conditions pluvieuses du moment. Néanmoins, compte tenu de la douceur des températures enregistrées ces dernières semaines, les levées sont rapides (environ 150° de températures moyennes journalières cumulées depuis le semis) et les jeunes céréales soumises à leurs premiers risques vis-à-vis des bio-agresseurs : mauvaises herbes, limaces, pucerons et cicadelles.

Le réseau de parcelles se met bien en place

Pour les blés, 32 parcelles (10 dans l'Yonne, 7 en Côte d'Or, 10 dans la Nièvre et 5 en Saône et Loire) déjà semées sur la fin septembre – début octobre ont fait l'objet d'observations.

Pour les orges d'hiver, 21 parcelles (6 dans l'Yonne, 6 en Côte d'Or, 4 dans la Nièvre et 5 en Saône et Loire) sont concernées.



Les levées ont été rapides. Aujourd'hui 1/3 des parcelles est au stade 3 feuilles – début tallage et tout particulièrement les situations implantées fin septembre. Les autres parcelles, moins avancées correspondent à des semis postérieurs au 8-10 octobre.

Précautions à prendre pour la lutte contre les mauvaises herbes

Après analyse du risque de développement des mauvaises herbes, si la décision est prise de traiter, rappelons que les conditions d'intervention sont primordiales : sol frais et pas trop moite pour les herbicides racinaires, hygrométrie élevée et amplitudes thermiques faibles pour les autres. Pour les applications précoces d'automne, attention à la qualité de semis : si les semences ne sont pas assez enfouies ou recouvertes partiellement, les risques de phytotoxicité avec certains produits augmentent (ex : Trooper, Fosburi, spécialités à base de prosulfocarbe,...). Lors de l'utilisation d'urées, des précautions doivent être prises. Tout d'abord, les produits à base de chlortoluron ne peuvent être appliqués que sur des variétés tolérantes (liste en annexe). En ce qui concerne les herbicides à base d'isoproturon, ils sont interdits d'utilisation en période de drainage actif et de reproduction des oiseaux et mammifères.



Un risque limaces à mesurer dans un contexte climatique pluvieux

Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes, comme noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, les semis superficiels. Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – 3 feuilles ».

Afin d'analyser le risque, le mieux est d'installer des pièges dès avant le semis. Le piégeage consiste à la mise en place à la surface du sol d'un carré de 50 cm X 50 cm en carton, ou une tuile, ou un sac recouvert par une bâche plastique. Sous le piège disposez quelques granulés d'anti limaces pour éviter que les limaces ne quittent le piège.

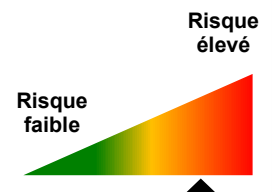
A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants :

1 à 10 limaces / m ²	: risque faible
10 à 20 limaces / m ²	: risque moyen
20 à 50 limaces / m ²	: risque élevé
Plus de 50 limaces / m ²	: risque très élevé



Sur les 34 parcelles n'ayant pas dépassé le stade 3 feuilles, les dégâts occasionnés par les limaces sont identifiés dans 50% des situations. Le dégât moyen s'élève à 20% des plantes affectées (compris entre 5 et 75%).

Le risque limaces reste à un niveau élevé, sur les parcelles n'ayant pas encore atteint le stade début tallage, au vu des conditions humides ambiantes et ne devrait pas évoluer compte tenu des températures annoncées à la baisse dans les jours à venir.



Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*) vecteurs de la jaunisse nanisante

Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).

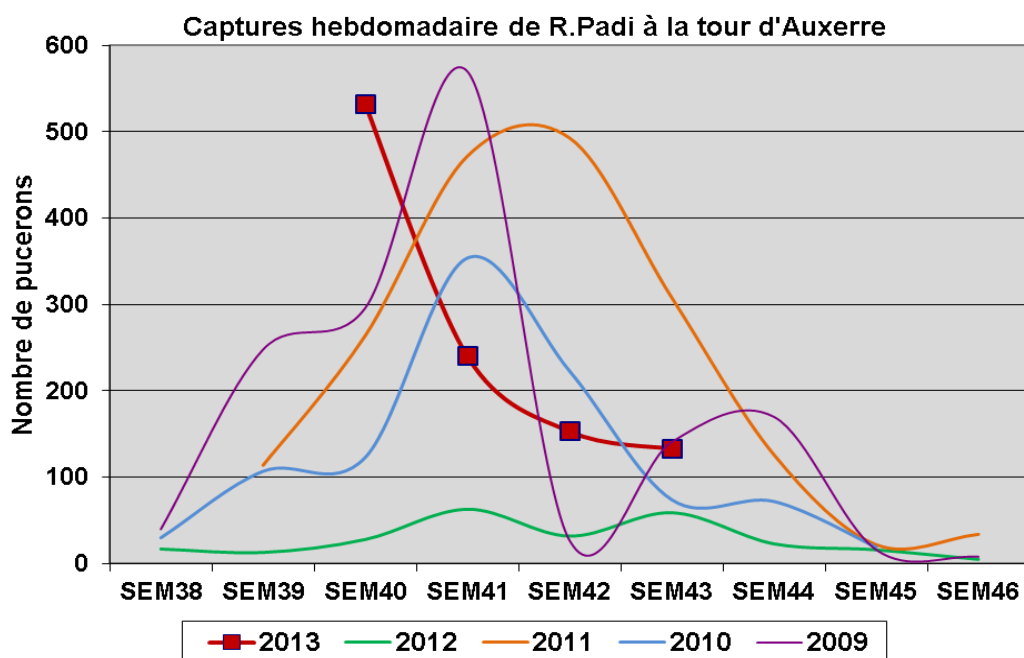


La température joue à nouveau un rôle important sur le taux d'accroissement de la population de pucerons aptères car la rapidité de ponte augmente avec la température. A 20 °C les larves de puceron atteignent le



stade adulte en 8 jours. L'insecte peut ensuite vivre de 15 à 20 jours. Si la rapidité de ponte augmente avec la température, la durée de vie suit le chemin inverse, passant à 30 voire 40 jours à 15 °C et à deux mois à 10 °C. En dessous de 3 °C, les pucerons cessent d'être actifs mais peuvent survivre jusqu'à des températures de -5 à -12 °C selon les espèces.

Autre impact de la température : les vols se déclenchent à 12 °C : les étés tempérés suivis d'automne doux leur sont donc très favorables. Les conditions pluvieuses observées ces derniers jours expliquent le recul, encore cette semaine, du nombre de pucerons piégés. Néanmoins, un « fond de cuve » existe qui ne demande qu'à progresser à la faveur d'un climat plus clément.



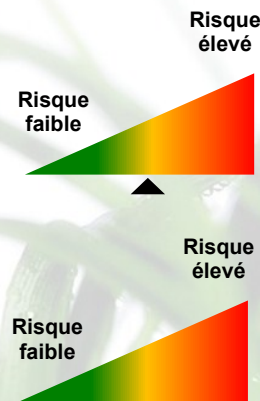
Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur 48 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 27% indiquent la présence de pucerons contre 40% la semaine passée. 4 parcelles sont en situation de risque dépassé avec 10 à 30% de plantes colonisées par au moins un puceron.

Une analyse de risque à « double détente » :

Cas général : bien que les conditions climatiques actuelles soient globalement chaotiques et peu favorables aux pucerons, il faut rester en alerte lorsque le soleil fait son apparition.

Cas particulier des situations implantées fin septembre – début octobre et n'ayant pas reçu de traitements insecticides : le risque est plus élevé dans la mesure où les pucerons peuvent être présents depuis plus de 10 jours.





Les cicadelles (*Psammotettix alienus*) responsables des symptômes de pieds chétifs

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- des ailes disposées en forme de toit (^)

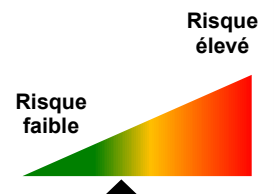


C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt, sans traitement de semences spécifique vis-à-vis de ce ravageur, et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.

L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Sur 28 parcelles ayant fait l'objet d'observations, 80% indiquent la présence de cicadelles piégées selon une moyenne de 5 individus (contre 10 la semaine passée) avec une fourchette de 1 à 15 individus par piège. Donc, la fréquence est là mais pas l'intensité.

Les conditions climatiques actuelles et à venir, plus fraîches, sont globalement peu favorables aux cicadelles. Par rapport aux semaines passées, le risque perd un peu de son intensité. Il n'empêche qu'il faut rester attentif lorsque le soleil fait sporadiquement son retour.





Annexe

Variétés de blé tendre d'hiver tolérantes au chlortoluron

Accor	Bonifacio	Euclide	Inox	Oxebo	Skerzzo
Accroc	Boregar	Eureka	Instinct	Paindor	SO 207
Acoustic	Boston	Exelcior	Intérêt	Pakito	Sobbel
Adagio	Brevent	Exotic	Intro	Paledor	Sogby
Adéquat	Buenno	Expert	Invicta	Palladio	Sogood
Adhoc	Calabro	Fairplay	Invicta	Paroli	Soissons
Aérobic	Calisol	Farandole	Ionesco	Pepidor	Sokal
Alhambra	Camp Rémy	Farinelli	Iridium	Pericles	Solehio
Aligator	Campero	Flair	Isidor	Pierrot	Solveig
Allez y	Caphorn	Flamenko	Istabraq	Plainedor	Somca
Altamira	Capvern	Fluor	Kalystar	Player	Sophytra
Altigo	Caribou	Folklor	Kantao	Prévert	Sorrial
Ambition	CCB	Forblanc	Koreli	PR22R20	Stadium
Andalou	Ingénio	Gabrio	Laurier	PR22R58	Sublim
Antonius	Cellule	Galactic	Lear	Pueblo	Sumo
Apache	Cézanne	Galibier	Levis	Quality	Sweet
Aprilio	Charger	Galopain	Limes	Quatuor	Swinggy
Aramis	Chevalier	Galvano	Lyrik	Québon	Sy Mattis
Arche	Chevron	Garantus	Manager	Renan	Sy Pack
Arezzo	Claire	Goncourt	Mandragor	Ressor	Sy Tolbiac
Aristote	Compil	Graindor	Marcelin	Richepain	Tapidor
Arlequin	Copernico	Grapeli	Matheo	Rimbaud	Terroir
Artdeco	Courtot	Hendrix	Messenger	Rize	Thalys
As de cœur	Craklin	Hybery	Minotor	Rodrigo	Tiago
Ascott	Croisade	Hyfi	Moskito	Ronsard	Titlis
Athlon	Contrefor	Hymack	Musik	Runal	Tobak
Attitude	Crousty	Hypod	Nirvana	Rustic	Toisonдор
Aurele	Dialog	Hyrise	Noblesko	Saint Ex	Trocadéro
Aviso	Diderot	Hystar	Nocibe	Samurai	Tulip
Azzerti	Dinosor	Hysun	Nuage	Sankara	Uski
Bagou	Einstein	Hyteck	Nucleo	Santana	Valodor
Barok	Enesco	Hyxo	Oakley	Scenario	Velours
Bastide	Eperon	Hyxpress	Odyssée	Sebasto	Vergain
Belepi	Ephoros	Hyxtra	Oratorio	Selekt	Volontaire
Bermude	Equilibre	Illico	Oregrain	Seyrac	Waximum
Boisseau	Espéria	Innov	Orvantis	Sirtaki	Zephyr

En gras : nouvelles variétés
Source ARVALIS – Institut du végétal



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 9 du 29 octobre 2013

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – MINOTERIE GAY – SEPAC – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - SAS BRESSON – AGRIDEV – TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN—SARL LEGUY—AMDIS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »